



AVIS PUBLIC
AUX CONTRIBUABLES
DE LA VILLE DE SAINT-TITE

Avis public est par la présente donné par la soussignée, greffière de la Ville de Saint-Tite, que lors de la séance ordinaire tenue le 15 août 2022, les membres du conseil municipal de la Ville de Saint-Tite ont adopté à l'unanimité le Règlement numéro **516-2022** décrétant un emprunt de 967 171 \$ afin de financer les subventions du ministère des Transports du Québec accordées dans le cadre du projet de reconstruction du Rang Sud.

Ce règlement a reçu l'approbation du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation en date du 29 août 2022.

Il est déposé à mon bureau où toute personne intéressée peut en prendre connaissance.

Fait, donné et signé à Saint-Tite
ce 26 septembre 2022.

A handwritten signature in blue ink that reads "Me Julie Marchand". The signature is written in a cursive, flowing style.

Me Julie Marchand,

Greffière